



Né du terreau nord-isérois
et porte-parole de vos réalités
économiques, le GICOB développe
une solidarité interentreprise
dans la recherche méthodique
du témoignage des uns
pour enrichir l'expérience des autres.
Il rassemble vos énergies
et vos volontés pour entreprendre des
Actions dans l'union.

Créé en 1968, comme une structure de proximité,
le **GICOB** réunit de nombreuses entreprises du Nord-Isère.

Sa sphère de compétence couvre les deux arrondissements de Vienne
et de la Tour du Pin, avec à sa tête un comité qui dirige et contrôle l'action
du groupement patronal.



Le comité

Qu'est-ce que le Gicob ?

- Un rassemblement de chefs d'entreprise de toutes professions et de toutes tailles.
- Un groupement patronal indépendant, autonome et apolitique.
- Une mise en commun de savoir-faire pour des échanges solidaires.
- Une compétence experte en droit social et ressources humaines.
- Un solide ancrage sur le terrain.



+ + **Gicob :**
 + l'action collective
 + ↘ source d'efficacité



Conseil des Prud'hommes
 Assemblée Consulaire
 Tribunal de commerce
 Services de santé au travail
 Etablissements d'enseignements techniques

Une représentation patronale

Les entrepreneurs choisis par le GICOB assument les mandats patronaux dans les organismes socio-économiques du Nord-Isère.

Ces représentations patronales fortes, authentiques, sans compromis sont attentives à la défense de l'intérêt général.

Une écoute et des actions

Le GICOB écoute, analyse et agit.

Il témoigne des réalités économiques de vos entreprises.

Il exprime vos souhaits et défend vos intérêts auprès des organismes concernés.

Présent sur le terrain, le GICOB **propose des solutions alternatives** et combat les décisions allant à l'encontre du bon sens et de vos intérêts :

- taxe professionnelle et taxe foncière
- taxe des transports
- transports publics au service des salariés
- sécurité des biens
- environnement : eaux et déchets...

Un pôle de conseils et d'accompagnement

La complexité de la législation sociale et la multiplicité de ses sources exigent que nous soyons à vos côtés.

Le GICOB est donc proche de votre entreprise.

Disponibles et réactifs, ses conseillers vous informent et vous guident en droit social et en gestion des ressources humaines par téléphone, internet ou sur rendez-vous.

Pour compléter votre information, la revue "L'Essentiel" traduit et explique les dispositions légales et conventionnelles.

Un lieu d'échanges

Le GICOB encourage et organise des échanges entre entrepreneurs.

Il permet ainsi des rencontres fructueuses sur des problèmes locaux ou d'actualité.



Formation

Formation

Pour répondre aux attentes des entreprises, le GICOB met en place des actions sur mesure de formation en droit social et en gestion des ressources humaines pour des DRH, managers et autres responsables opérationnels.



Club DRH

Club DRH

Créé en 2000, ce club regroupe les professionnels de la fonction RH avec pour objectifs :

- Etablir un réseau de contacts entre DRH du même bassin d'emploi.
- Echanger des informations et des expériences de la pratique RH.
- Aborder et tenter de résoudre des problématiques identiques.